



Fiche d'information pour les organisations qui souhaitent adhérer au Mouvement International des Faucons- l'Internationale Educative Socialiste

IFM-SEI

Merci pour votre intérêt envers IFM-SEI. Nous sommes toujours prêts à forger des nouveaux partenariats avec des organisations qui partagent notre vision d'un monde qui prône l'égalité, dans lequel les droits des enfants sont respectés et où les jeunes sont en mesure de participer activement à la prise de décision dans leur organisation et dans leur environnement. Nous sommes un mouvement socialiste et avec d'autres organisations progressistes nous luttons pour un monde où les gens sont plus importants que le profit.

Avantages de l'adhésion

A l'IFM- SEI, nous comptons des membres dans environ 60 pays à travers le monde. Nos membres adhèrent à notre organisation parce qu'ils croient dans le principe de l'internationalisme et réunissent des jeunes qui travaillent ensemble pour construire un monde meilleur. Rejoindre IFM- SEI permet aux organisations de :

- 1) **se rencontrer**, de se mettre en relation avec d'autres organisations, le partage des idées, des expériences, des conseils et de la solidarité. Ce partage peut avoir lieu pendant nos réunions et activités ainsi que virtuel.
- 2) **agir**, de participer à des camps, des séminaires, des projets et des réunions au niveau mondial et régional. Parfois des subventions sont trouvées pour soutenir la participation, mais cela ne peut pas être toujours garanti.
- 3) **partager**: faire partie d'un mouvement plus important, en travaillant vers les mêmes objectifs et s'assurer que les voix de vos membres soient entendues. IFM- SEI représente ses organisations membres aux réunions de l'Organisation des Nations Unies, les organisations intergouvernementales régionales, les organisations socialistes internationales et dans des organisations de jeunes mondiales.
- 4) **se développer**: Faire partie d'un réseau de communication et de support, être assuré que vous soyez au courant de la participation externe et les possibilités de financement qui existent et qui peuvent vous offrir des conseils et un soutien mutuel.

Qu'est-ce que vous pouvez attendre du secrétariat IFM-SEI

IFM-SEI dispose d'un secrétariat à Bruxelles, en Belgique. Le secrétariat est de taille réduite (3 membres du personnel et un bénévole en fonction des projets en cours d'exécution). Nous essayons de soutenir les organisations membres le mieux que possible, mais nos ressources sont limitées. Le secrétariat est responsable pour la rédaction des demandes de subventions et des rapports, l'organisation de réunions statutaires, les projets et les activités, la communication avec les membres et la société en général et pour représenter les intérêts des membres pendant diverses réunions.

IFM-SEI n'est pas un organisme qui donne des subventions. Nous recevons des subventions pour assurer que le mouvement est capable de fonctionner et que nous pouvons organiser nos projets, mais nous sommes incapables de fournir aux membres toute forme de financement.

Responsabilités des membres

Contribuer avec des idées : Chaque organisation membre doit s'engager à contribuer au développe-

ment de notre mouvement, en participant autant que possible dans notre démocratie interne et de partager leurs idées et leurs expériences avec les autres.

Contribuer aux finances: Chaque organisation membre a également la responsabilité de payer une cotisation annuelle. Sans cette cotisation IFM-SEI n'est pas en mesure d'exécuter toutes ses activités et réunions statutaires. Le système de frais de membre est basé sur le nombre de membres dans une organisation, la catégorie d'appartenance et la partie du monde dans laquelle l'organisation est basée.

Le système des cotisations actuel est le suivant (calculé en euros):

Cotisations 2013-2016				
Nombre de membres	catégorie a	catégorie b	catégorie c	catégorie d *
	Europe de l'Ouest	L'Europe Centrale et de l'Est et Israël	Autres pays	(voir ci-dessous)
Membres de plein droit				
150 - 2000	1.890,00	630,00	430	200
2001-5000	3.150,00	1.050,00	720	400
5001-9000	5.250,00	1.750,00	1.200,00	600
9001-14000	8.750,00	2.920,00	2.000,00	800,00
14001 -	14.600,00	4.870,00	3.350,00	1.000,00
Membres candidates	catégorie a	catégorie b	catégorie c	catégorie d
	1.260,00	420,00	290	140

(*) Catégorie D: Les organisations qui ont demandé un agrément spécial parce qu'ils ne peuvent pas payer les frais de la catégorie C.

S'engager pour nos objectifs et principes: Lors de leur engagement, les organisations membres doivent se soumettre à nos objectifs et principes. Ils doivent gérer leurs organisations et activités en respectant nos valeurs. Si les activités des organisations membres ne remplissent pas les objectifs et/ou ne suivent pas les principes de l'IFM-SEI, le Comité international ou le Congrès peuvent suspendre l'adhésion ou expulser ces organisations.